



Réaménagement de l'église de Saint-Anaclet

Le projet avance et la Municipalité prend le relais

Les étapes techniques préparatoires se poursuivent en vue du réaménagement de notre église afin d'en faire un lieu multifonctionnel. En novembre 2018, un important projet d'environ 3,3 millions \$ a été présenté. Celui-ci qui inclut la préservation d'un lieu de culte et des attributs architecturaux d'origine de l'église : chœur, vitraux, jubés, orgue, chemin de croix.

Toute une équipe s'active actuellement pour établir une entente de transfert de propriété de l'immeuble à la Municipalité de St-Anaclet. Cette étape importante doit être minutieusement préparée.

La Municipalité assume une grande part des tâches : calendrier de réalisation, contrat de transfert de propriété, recherche de financement, préparation du projet pour le présenter à la population. La Municipalité devrait être maître d'œuvre du projet de transformation de l'église.

Parallèlement, des démarches de vérification sont entreprises avec l'Archevêché pour connaître les règles de disposition des biens meubles et des bancs. Ces étapes plus techniques sont importantes pour la réalisation du projet en accord avec la volonté de la population et le respect des normes et règlements.

Nous gardons le cap sur l'objectif d'**assurer la pérennité de notre église**, un bâtiment à haute valeur patrimoniale et un symbole fort d'identité.

Claude Roy,
marguillier et animateur du Comité de sauvegarde